

Direction Interventions
Unité Certificats, aide alimentaire et meunerie
Pôle certificat
Dossier suivi par : Savério STASSI
Tél : 01 73 30 27 54
Saverio.stassi@franceagrimer.fr

Note d'information

Contingents Volaille

Réf : U_CAAM/SS/n°43-2020

Montreuil, le 24 janvier 2020

Objet : Nouveau règlement - Contingents tarifaires volaille originaire d'Ukraine

Publication le 23 janvier 2020 du règlement d'exécution (UE) 2020/94 de la Commission du 22 janvier 2020 modifiant le règlement (UE) n° 2015/2078 en ce qui concerne les contingents tarifaires pour la viande de volaille originaire d'Ukraine et dérogeant à ce règlement pour l'année contigendaire 2020.

Le règlement à télécharger en suivant le lien ci-dessous est applicable à partir du 01 février 2020.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0094&qid=1579862204863&from=FR>

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Pour la Directrice Générale et par Délégation

Pour la Directrice générale et par délégation,
le responsable du Pôle Certificats



Savério STASSI